

Le représentant de Skeena a déclaré qu'il serait peut-être bon que nous ayons deux ministres des Pêcheries, un pour l'Est et l'autre pour l'Ouest, tout comme on a proposé de le faire au sujet de l'Agriculture. Je ne suis pas convaincu, pour ma part, que c'est là une politique judiciaire pour l'un ou l'autre des ministères car, une fois le précédent établi, nous nous trouverons peut-être avec deux cabinets, avec des ministres de ceci ou de cela, avec un autre groupe pour l'Est et l'Ouest, au point d'avoir 40 ministres au lieu de 20 comme maintenant, ce qui ne serait pas à l'avantage du pays. Nous sommes peut-être trop menacés de fragmentation, comme il en est. J'ai toujours prétendu que la politique adoptée devrait être d'envergure nationale et que si certaines adaptations s'imposent pour des régions en particulier, c'est toujours possible d'y voir par la suite. D'après moi, la politique élaborée devrait s'appliquer autant que possible à l'ensemble du pays. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'avoir deux ministres, si le ministre voulait bien se rendre compte que notre pays s'étend d'un littoral à l'autre et s'il ne portait pas seulement ses regards d'un seul côté, mais de l'autre aussi. Je suis porté à croire que le ministre pourrait améliorer sensiblement sa situation s'il s'occupait un peu plus des problèmes qui se posent sur le littoral ouest et des instances formulées par les pêcheurs de cette région.

Nous sommes heureux d'apprendre que le ministre s'apprête à convoquer une conférence fédérale-provinciale sur les pêcheries. Le discours du trône nous l'avait annoncé. Nous avons dit, à ce moment-là, que cette nouvelle nous faisait plaisir et que nous étions fort heureux de la convocation de cette conférence. Nous sommes heureux d'apprendre qu'elle doit avoir lieu en janvier. Il s'agit encore, je crois, d'une question de collaboration entre les gouvernements fédéral et provinciaux. Nous devrions peut-être souligner l'importance d'un ministère qui s'occuperait de toutes ces questions concernant les relations fédérales-provinciales. Nous espérons qu'au cours de cette conférence, des lignes de conduite seront élaborées et des programmes mis au point dans l'intérêt de l'industrie de la pêche dans tout le Canada.

Je dois protester énergiquement contre le fait que le comité de la marine et des pêcheries ne siège pas. Il a été question, à l'appel de l'ordre du jour, du comité de l'agriculture; on a signalé que le comité n'avait pas encore entrepris ses travaux au cours de la présente session. Pour défendre la négligence du gouvernement dans cette affaire, on a allégué que le comité n'a pas tenu

[M. Patterson.]

de séance depuis un an l'été dernier, soit plus de douze mois. Je ne crois pas que nous puissions établir de comparaison, mais en ce qui concerne le comité de la marine et des pêcheries, il n'a pas siégé au cours de cette session et on n'a pas eu recours à ses services depuis assez longtemps.

A plusieurs reprises, l'Union des pêcheurs de la Colombie-Britannique a fait des recommandations et a proposé que le comité de la marine et des pêcheries soit convoqué afin d'étudier minutieusement divers problèmes. J'ignore pourquoi le ministre n'a pas vu à ce que ce comité soit constitué et mis à l'œuvre, ni pourquoi on n'a pas tenu compte de ces demandes. Il n'en reste pas moins que les pêcheurs de l'Ouest n'ont pu se présenter au comité de la marine et des pêcheries pour y exposer leurs vues et soumettre au Parlement leurs vœux concernant l'industrie de la pêche. Je soutiens encore une fois que, si le ministre des Pêcheries veut prouver aux pêcheurs qu'il s'intéresse à leur sort, il lui faudra accorder plus d'attention qu'il ne l'a fait jusqu'ici aux recommandations et demandes formulées par les syndicats de pêcheurs de la côte ouest.

Le traité des pêcheries du Pacifique Nord a donné lieu à maintes discussions. Le préopinant a signalé que cela n'avait pas manqué de causer une vive inquiétude, surtout chez les pêcheurs de Colombie-Britannique. Ces pêcheurs s'intéressent vraiment au programme de conservation, mais pas à quelque programme qui finira par épuiser les ressources ou en faire graduellement diminuer le rendement. Ils s'intéressent tout autant, sinon plus, au maintien de cette industrie qu'à celui de bien d'autres d'un bout à l'autre du pays, et ils ne sont certes pas pour s'aventurer à préconiser des politiques qui iraient dans le sens contraire. Il serait idiot de leur part d'agir de la sorte et, que je sache, ce n'est pas un reproche qu'on puisse lui faire. Cependant, ils se préoccupent beaucoup des programmes de conservation qui ont été mis en œuvre et de certaines mesures qui ont été fondées sur ce principe. A ce propos, nous songeons aux renégociations du traité qui sont en cours ou qui ont eu lieu à Tokyo et qui se poursuivront plus tard. Les syndicats de pêcheurs ont présenté des instances à ce sujet et ils sont très inquiets d'abord du fait que les recommandations de la commission aient été acceptées et mises à exécution, sans qu'ils aient, semble-t-il, l'occasion de manifester leur forte opposition et, deuxièmement, parce que cela incite le Japon à demander d'autres concessions. Ils craignent que petit à petit les droits des pêcheurs